Lundi 4 décembre 2017

Présents : Sylvie DECOURCELLE, Cathy DESCAT, Christophe EUILLET, , Jocelyne GAMEIRO, Catherine GAUTHIER, Laurence GERARD, Didier MAZENS, Abel ROSPIDE.
Excusés : Gilles CARRE, Aurélie LEGROS
Invités : Maxence BOURLITIO, Adrien DEBONNIERE.

La présidente, Jocelyne, ouvre la séance.

INFORMATIONS

1. **Point sur les actions Service Civique (Didier)**
   Didier, accompagné de Maxence et Adrien, a fait un premier bilan avec Mohamed et Tristan.

   - **Les tournois**
     - Travail sur le tournoi de l'école de Hand, du dimanche 17 décembre de 9h à 12h. Aujourd'hui il est fait le choix de 6 équipes, 2 du club et 4 extérieures. Chennevières et Bry/marne sont inscrits. Nous attendons la réponse des 2 autres clubs.
     - Il est prévu 2 autres tournois de l'école de Hand pour faire participer nos 20 joueurs. Les dates sont à fixer.

   - **Travail sur la parentalité**
     - Mohamed et Tristan vont commencer avec leur collectif à inciter la participation des parents. Puis ils l'étendront aux autres collectifs. Prévoir l'envoi du calendrier des matchs pour réserver leur participation.

   - **Arbitrage**
     - Ils participent à la formation UNSS.

   - **Communication**
     - Travail sur les affiches du tournoi de Noël.
     - Travail sur les affiches des matchs.
     - A travailler la signalétique de la buvette/club house…. Des propositions sont à venir.

   - **Soutien scolaire**
     - Mise en place en janvier : 2 soirs par semaine.
     - Confection de flyers et affiches pour informer nos licenciés.

2. **Point communication/partenariat (Didier, Maxence) et perspectives 2018**

   - Générale D'optique a signé son partenariat avec le club à hauteur de 1000€/an. Il propose également une réduction de 100€ sur les montures achetées au magasin à tous les licenciés.
   - Il faudrait étendre ce type de proposition à d'autres partenaires.
   - Didier propose la confection d'une carte « privilège » avec les logos des enseignes partenaires ouvrant à réduction pour les licenciés du club.
   - Prévoir d'inviter « Générale D'optique » aux tournois de décembre et janvier.

3. Point subventions (Didier, Sylvie) et perspectives 2018

Le récapitulatif des subventions de l'année 2017 fait apparaitre un total de 80 k€ conforme à nos espérances initiales. Il comprend les organismes suivants :

- **Commune de Villiers/Marne :** Mme Carole Combal, est la nouvelle adjointe en charge des sports. Pour l'accueillir dans ses fonctions et présenter le club, nous proposons de l'inviter au Tournoi de Noël (Didier). Le dossier de subvention 2018 sera à déposer le 28/1.
- **Conseil Départemental Val de Marne** (différentes actions)
- **Politique de la ville (CGET)** : En 2018 nous ferons les mêmes demandes et présenterons les mêmes actions (réunion le 6/12). Dossier au 8/1.
- **Centre National de Développement du Sport (CNDS) :** Didier rappelle que seules 2 actions sur 4 ont été acceptées : pause méridienne et arbitrage féminin. Actions pérennes que nous représenterons donc (mars).
- **Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme (DILCRA)**

4. Point formation (Adrien) et perspectives 2018

- Adrien a débuté sa formation niveau 4. Elle appuie davantage sur l'entrainement que sur l'animation (niveau 2 et 3), en demandant notamment de corriger 1 joueur sur la séance. La formation est prise en charge par le club (100% Uniformation) et organisée par la FFHB.
- 3 entraineurs au niveau 2 : Maxence, Tristan et Thomas R.
- 3 entraineurs en recyclage : Abel, Martial et Sylvain.
- Maxence débutera sa formation BPJEPS (organisme Transfaire) à Eaubonne en février 2018 (Uniformation en cours).

5. Réunion entraineurs F et M

Respectant les échéances annoncées en début de saison, 4 réunions sont prévues la dernière quinzaine de décembre :

- Entraineurs jeunes F (Adrien - le 19/12 à 19h00)
- Entraineurs jeunes M (Abel – le 13/12 à 19h00)
- Entraineurs Séniors F (le 20/11 à 19h00)
- Entraineurs Séniors M (le 19/12 à 20h30)

DISCUSSIONS

1. Soutien aux sélectionnés :

Nous poursuivons ce sujet entamé au dernier CA et interrompu dans l'attente de réponse de la Ligue au courrier de Didier (rappel : la participation financière de 30€/jour demandée aujourd'hui par la ligue aux sélectionné(e)s et ses possibles conséquences négatives sur l'engagement de nos joueurs).

La réponse de Mr Potard est sans appel : la nouvelle ligue s'étant alignée au tarif de la PIFO sur le prix des cotisations (favorable pour les ex clubs LIFE), il nous invite à assumer notre politique club de formation.

La discussion s'engage alors sur notre participation financière aux stages Ligue et Comité de nos joueurs.

Il est proposé :

Participation du club plafonnée à 50% du coût par personne pour financer les stages départementaux et régionaux.

POUR : UNANIMITE

2. **Règlement intérieur du club-house**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR du CLUB-HOUSE

Notre club-house est mis à disposition de nos licencié(e)s mais aussi des accompagnateurs et des équipes visiteuses tout au long de la saison sportive.
Cet espace de vie doit rester un lieu de rencontre et de convivialité ; le comité directeur compte sur la compréhension de tous les membres pour qu'il reste un lieu propre, agréable et accueillant pour tous, chacun(e) devant veiller au respect des règles établies.
Le présent règlement est affiché à l'intérieur du club-house et chaque utilisateur est censé en avoir pris connaissance.

Article 1 :
Chaque utilisation se fera impérativement sous la responsabilité d'un(e) licencié(e) du club qui sera le seul interlocuteur en ce qui concerne son utilisation et veillera à l'application de son règlement.
L'accès au club-house est autorisé aux membres et à toute personne invitée par un membre, il sera responsable de son invité.

Article 2 :
Afin de planifier l'occupation du club-house, chaque demande à faire sur ***contact@villiers-handball.fr*** devra être validée par le CA qui inscrira l'événement sur le planning (au minimum une semaine à l'avance).
La consultation des calendriers et plannings sera disponible dans un classeur au club house.

Article 3 :
Le club-house étant un local à usage collectif, **il est interdit d'y fumer** depuis le 1er février 2007.
Toute consommation d'alcool est interdite aux mineurs.

Article 4 :
Les jeux de balle ou de ballon sont interdits au club-house.

Article 5 :
Le responsable doit veiller à ce que le voisinage soit respecté tant au club-house qu'à la sortie du gymnase.

Article 6 :
Après chaque utilisation, le club-house devra être restitué **en parfait état de propreté**, à savoir :
- La vaisselle propre, essuyée et rangée (les verres sur l'étagère et le reste dans le premier placard à côté du bar)
- Le sol balayé et lavé si nécessaire,
- Les tables et chaises nettoyées et rangées en l'état initial,
- Les poubelles descendues et mises dans le container placé à l'entrée extérieure du gymnase.

Article 7 :
En quittant les lieux le responsable devra procéder à :
- Un contrôle de propreté du lieu (club-house, vestiaires, toilettes et extérieur)
- La fermeture des fenêtres,
- L'extinction des lumières,
- La fermeture des portes à clé (club-house, gymnase et portail extérieur).

Article 8 :
Dans le cas de la non application de ce règlement, le comité directeur se réunira et prendra la sanction appropriée (avertissement, retrait des clés, non prêt du local ….).

L'acceptation du texte ci-dessus corrigé est soumise au vote des membres du CA :
POUR : UNANIMITE

Christophe édite un calendrier de réservation consultable dans un classeur au club-house.

3. Organisation des prochains événements

- **WE Téléthon du 09/12/2017**
  Prévoir affichage + Annonce avant chaque match : incitation aux dons (urne au club-house) et participation du club qui doublera la somme.

- **Tournoi de Noël du 17/12/2017**
  Organisation par Maxence et Tristan.
  Il est prévu des croissants, des viennoiseries, des jus de fruit.
  Une soixantaine d'enfants est attendue.
  Maxence propose : **Distribution d'un sachet de confiserie par enfant pour un budget max de 200€** **POUR : UNANIMITE**

- **La Galette le 06/01/2018**
  Le 6 janvier durant le tournoi des Séniors Filles, le club invite tous ses licenciés à l'événement annuel de la Galette.
  L'information doit être assurée par voie d'affichage, de la prochaine newsletter, et des entraineurs auprès de leur collectif (envoi d'un mail par Cathy cette semaine pour qu'ils leur communiquent cette date avant les congés de Noël).

- **Repas des entraineurs : 02/02/2018**
  Nous arrêtons la date du **2 février 2018.** Cathy leur envoie un mail pour les en informer. Nous réfléchissons sur le lieu.

Jocelyne, responsable événementiel, nous suggère quelques événements à venir :

- **WE du 27/28 janvier**
  Matchs des S1 et S2 M. Proposition d'ouvrir la buvette et vente de sandwichs.

- **Le 10 février**
  Organisation d'un grand buffet pour les licenciés et leur famille qui devront s'inscrire et où chacun apporte un plat de ses origines.

- **17 mars**
  Jour où beaucoup d'équipes jouent à domicile. Proposition d'ouvrir la buvette et vente de crêpes, sandwichs, etc…

- **2/3 juin**
  Grand barbecue

PROCHAINE RÉUNION le mardi 9 janvier 2018 – 20h15
Président de séance : ?

C. DESCAT — *Secrétaire*
D. MAZENS — *Président*